

## Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDE EN 1906  
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Robert Porta, rue Potagère, 69, Bruxelles. Tél. : 18.21.44.

TRESORERIE : Fernand Stock, rue de la Victoire, 219. Tél. : 37.37.88.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12. Cercle Pégase, Bruxelles.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

# 1950

Au seuil de l'an nouveau, nous vous adressons à tous, nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année.

Nous vous souhaitons une santé florissante, base de notre activité cyclotouristique; que les routes vous soient agréables et sûres, que les champs charment vos regards, que les sentiers vous grisent des coins merveilleux qu'ils traversent; que le chant des oiseaux berce vos rêveries; que les fleurs vous embaument de leurs adorables parfums.

Nous vous souhaitons prospérité dans vos affaires, afin qu'il vous soit permis de rayonner avec votre fidèle bécane, parmi quelques contrées lointaines, à la découverte de sites nouveaux.

Mais, que pouvons-nous souhaiter à notre bon et vieux « Pégase » qui, comme l'an qui commence, va lui aussi atteindre bientôt son demi siècle.

Souhaitons de le voir prospérer dans la voie qu'il s'est tracée, qu'il continue à nous donner la joie saine et pure du sport que nous pratiquons.

Souhaitons qu'il nous conserve les amitiés que nous avons trouvées chez lui, et qu'il les resserre plus fortement encore.

Souhaitons que notre jeunesse aie le courage de suivre le sillage des anciens, et lui conserver la place qu'il s'est acquise dans la grande famille du cyclotourisme.

Souhaitons que notre jeunesse ait le courage de s'aimer pour leur cercle, et le manifester par une activité débordante.

Souhaitons voir nos membres s'acharner à lui procurer de nouvelles recrues, source de continuité de toute association.

Puisse 1950, nous accorder la réalisation de ces vœux que souhaite

Votre Comité.

## Assemblée mensuelle du lundi 2 janvier 1950

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 2 JANVIER 1950, à 20 h. 15', précises, au local : « *PIEDBOEUF-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du lundi 5 décembre 1949;
2. Présentation et admission de nouveaux membres;
3. Visites documentaires;

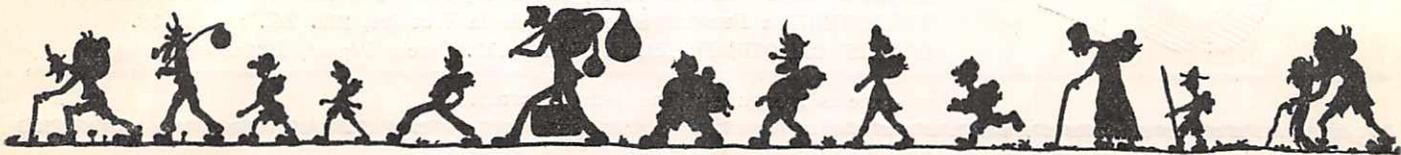
4. Salon du cycle ;
5. Elections statutaires ;
6. Divers ;
7. Perception des cotisations ;
8. Causerie avec projections lumineuses par M. R. Porta, sujet : « Du Mont Salève au Mont Blanc ».

Cette causerie qui devait être donnée lors de la réunion mensuelle du 5 décembre, n'a pu avoir lieu par suite de circonstances indépendantes de notre volonté.

Le Comité se réunira au secrétariat, rue Potagère, 69, à Saint-Josse, le jeudi 5 janvier 1950 à 20 h. 30'.  
La Commission du Tourisme se réunira au secrétariat, le jeudi 19 janvier 1950, à 20 h. 30'.

*Candidatures.* — Les membres désireux de présenter leur candidature pour remplir éventuellement un mandat au sein du comité, en vertu de l'article 6 du règlement d'ordre intérieur, sont priés d'adresser leur demande par écrit à Monsieur le Président Paul Lhoest, 16, avenue Jacques Sermon à Bruxelles, avant le 2 janvier 1950.

*Membres sortants et rééligibles :* MM. Richard De Bock, Robert Porta, Georges Mathieu, Emile Mathieu, Michel Baudot, Robert Mayné, Gérard Huvskens.



## Excursions pédestres dominicales

*Dimanche 8 janvier 1950.* — EXCURSION A. — Réunion à 9 h. gare du Quartier Léopold, départ à 9 h. 20' en train électrique pour Wesembeek, Ophem, Moorsel Bosch, Hoogen Bosch, Vrebos (pique-nique) ; Everberg, Eikelen Bosch, Voskapel, Crainhem, retour en tram. 18 kms. Pilote : M. R. Mayné.

EXCURSION B. — Réunion à 8 h. 15', Gare du Quartier Léopold, départ à 8 h. 44' pour Ottignies, Mousty, Franquénies, Bruyères, Château de Vieux-Sart, Brocsous, Dion-le-Mont, Louvrance, Sainte-Anne, Manil, Au Trou de Haut, Lacroix, Stymon, Ottignies. 25 kms. Retour en chemin de fer à 18 h. 49', arrivée à Bruxelles. Q.-L. à 19 h. 11'. Pilote : M. R. De Bock.

*Dimanche 15 janvier 1950.* — Réunion à 9 h., place Rouppe, départ à 9 h. 15', pour Hal, Rodenem, Malheide, Maasdal, Bois de Hal, Kapittel (pique-nique) ; Tourneppe, Bruineput, Elsenheide, Alseberg, Rhode-Saint-Genèse. 18 kms. Pilote : M. M. Carels.

*Dimanche 22 janvier 1950.* — EXCURSION A. — Réunion à 9 h., terminus des tramways vicinaux, gare du Nord, départ à 9 h. 15' pour Wemmel, Hamme, Ossel, Ophem, Wolverthem (pique-nique) ; Amelghem, Meisse, Bouchout, Le Molenbeek jusqu'à Wemmel, retour en tram. 15 kms. Pilote : M. P. Martens.

EXCURSION B. — Réunion à 9 h., place Saint-Josse, départ à 9 h. 20' pour Weert-Saint-Georges, La Forêt de Meerdael, Hamme-Mille (pique-nique) ; Valduc, Bois de Molendael, Blanden. Retour en Tram. 25 kms. Pilote : M. A. Reynaerts.

*Dimanche 29 janvier 1950.* — Réunion à 8 h. 45', place Rouppe, départ à 9 h. pour la Grande Espinette, avenue Francus, avenue des Eclaircies, Fonds Joséphine, Ferme de la Ramée, La Maserine, La Huïpe (pique-nique au carrefour de la route de Genval et de Louvain) ; Anc. Messenger de Bruxelles, Chapelle N.-D. de Bon Secours, Ferme entre les Haies, Gaillemarde, La Belle Etoile, Grande Espinette. 20 kms. Pilote : M. R. Porta.

EXCURSIONS CYCLISTES. — Réunion tous les dimanches à 10 h., entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise). Pique-nique avec les pédestriens.

## SUITE AU PRÉCÉDENT

Dans la revue du mois d'octobre sous le titre « *De l'autre Côté de la Barrière* », si je blâmais le manque de prudence des cyclistes et les mettais en garde contre les risques d'accidents dont ils sont toujours les seules victimes, je blâmais aussi les chauffards qui voyagent pour le seul plaisir d'additionner les kilomètres.

Mais, mon cher rédacteur, vous qui prônez tant l'observance du côté de la route par l'automobiliste, croyez-vous que le cycliste en soit exclu ? Il y a, me semble-t-il, plus de cyclistes qui emploient le milieu de la route que d'automobilistes qui empruntent les pistes cyclables, plus de vélos que d'autos qui brûlent les signaux. Et en plus de cela, que de feux rouges absents et défectueux, de tournants sans signaux et j'en passe.

Soyez honnête et sincère, mon cher, et avouez que vous, cyclistes, êtes loin d'être des petits saints, car combien d'entre vous se sont vantés d'avoir gratté les voitures dans les descentes des cols !!!

Et puisque vous méprisez à ce point les engins motorisés, faites donc le vœu de ne plus jamais les emprunter, même pour escalader un col trop raide.

*Robin des Bois.*

\*  
\* \*

Mon Cher Robin des Bois,

Cette fois, je me sens à l'aise pour vous répondre. Renonçant à employer le ton protecteur du « BON » automobiliste, ami des pauvres cyclistes, vous vous montrez sous le jour de l'automobiliste tout court. Cet automobiliste trouve gênants les chétifs cyclards qui se permettent d'emprunter « *sa* » route et convaincu qu'il est le seul usager légitime, maître et seigneur des chaussées du royaume, il accumule les griefs contre ces trublions, tout juste bons à jouer le rôle de l'âne dans « *Les Animaux malades de la Peste* ».

Personne ne nie qu'il y ait des cyclistes imprudents, qui ne tiennent pas assez compte du fait que sur les routes belges, le dimanche, il y a plus de meurtriers que dans les bas-fonds de Chicago. Nous sommes les premiers à prodiguer les conseils nécessités par cette regrettable situation.

Je n'ai pas écrit, entendez-le bien, que tous les motorisés dominicaux sont des meurtriers. Loin de moi l'idée de généraliser d'aussi stupide façon. Mais je crois que la tâche la plus urgente pour les automobilistes honnêtes, dont vous êtes évidemment, est de tenter de chasser de leurs rangs les spécialistes du délit de fuite et autres assassins du genre « l'assurance paiera ». Une seconde tâche urgente serait pour ces automobilistes honnêtes d'expliquer à leurs confrères la signification exacte du mot « courtoisie » et de leur démontrer que dans la société démocratique moderne, ce n'est pas nécessairement le conducteur du véhicule le plus gros qui a tous les droits et aucun devoir.

Pour terminer, Mon très cher Robin, je m'excuse de retourner contre vous votre propre argument *ad hominem*. Ne pensez-vous pas qu'avant de parler de cols, il faudrait savoir ce que c'est ?

*Le Rédacteur.*

## ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

L'assemblée générale de la F.B.C. a eu lieu à Bruxelles le 4 décembre. Avec sa grande éloquence, le Président van Ommeslaghe y fit l'éloge de la pauvreté, symbole de la pureté sportive. Après les exposés de MM. Mariani (Revue) et Jonet (Trésorerie), notre ami Reynaerts brossa le tableau des activités auxquelles il préside : sentiers, problèmes routiers, etc..

Il eut alors, l'inattendue surprise de se voir offrir par le Président au nom de la Fédération et du Cercle Pégase, un magnifique album souvenir du sentier Bruxelles-Namur. Cet album, dû à la collaboration artistique de notre secrétaire et du talentueux Gérard Huyskens, lui fit visiblement le plus grand plaisir.

Au renouvellement du conseil, notons l'élection de notre ami Maurice Carels, auquel nous souhaitons belle et fructueuse tâche, et du sympathique Roger Fretin, du Royal Sporting Club de Bruxelles, une recrue précieuse pour la phalange dévouée qui mène la lutte pour le cyclotourisme.

## SALON DU CYCLE

Le trente troisième salon de l'Automobile et du Cycle ouvrira ses portes, aux *Palais du Centenaire* à Bruxelles, le 14 janvier 1950 et aura une durée de dix jours. La participation des constructeurs de cycles dépasse les prévisions, à tel point que le palais 2 ordinairement réservé au cycle s'avère trop petit et qu'une partie du cycle sera transférée dans le palais 4.

Le Comité Permanent Mixte L.V.B.-F.B.C. disposera de deux stands. Le premier situé près de l'entrée du palais 2, porte le numéro 30.

Le second réservé à « *Cyclotouring* », se trouve dans le grand palais et porte le numéro 9.

Nous organisons une visite de salon du cycle le *samedi 21 janvier*. Réunion à 14 heures à l'entrée principale du palais 2, visite des stands, réunion à 17 heures à la sortie même endroit.

## ÉCHOS

CARNET ROSE. — Nos amis M. et M<sup>me</sup> Engels ont la grande joie de nous faire part de la naissance d'un

filis « Armand ». Nous leur présentons nos plus vives félicitations et formons des vœux de bonheur pour le charmant Bébé.

**PERCEPTION DES COTISATIONS.** — Nous prions instamment nos membres de bien vouloir verser le montant de leur cotisation pour 1950, soit au Trésorier à l'assemblée mensuelle, soit au compte chèque postal n° 147.212, Cercle Pégase, Bruxelles. Cotisations : Membre adhérent : 40 frs; Membre protecteur : 60 frs; Membre donateur : 100 frs; A.S.B.L. : 50 frs.

Les cotisations suivantes peuvent également être versées à la trésorerie du cercle : *Fédération Belge du Cyclotourisme* : Affiliation : 10 frs.; Affiliation et abonnement à la revue « Cyclotouring » : 60 frs.; — *Auberge de la Jeunesse*. Pour les plus de 20 ans : 35 frs.; pour les moins de 20 ans : 20 frs. Droit d'entrée : 10 frs.

**BAL ANNUEL.** — Nous prions nos membres qui n'auraient pas encore rentré le montant des cartes de bal qui leur ont été adressées, de bien vouloir effectuer ce versement au compte chèque postal n° 147.212, Cercle Pégase, Bruxelles, ou à l'assemblée mensuelle du lundi 2 janvier 1950.

**COMPTE CHEQUE POSTAL.** — Par suite de la transformation de notre société en association sans but lucratif, les membres qui seraient amenés à effectuer un versement à notre compte-chèque postal, sont priés de libeller leur bulletin de versement comme suit : N° 147.212, Cercle Pégase, Bruxelles.

**CYCLOTOURING.** — Si vous voulez participer activement à la défense du cyclotourisme, menacé par l'automobilisme, lisez et propagez « *Cyclotouring* » votre revue.

Aidez-là surtout en vous abonnant et en participant au concours d'abonnements. (Abonnement pour un an : 50 francs, pour six mois : 25 francs; Compte chèque postal n° 41600, Cyclotouring, Bruxelles). Mentionner sur le talon : Membre Pégase ou Membre F.B.C.

**RECRUTEMENT.** — Chaque membre devrait se faire un devoir de nous apporter chaque année un nouvel adhérent.

Nous vous rappelons que le comité a décidé de récompenser le membre qui apporterait DIX nouvelles adhésions dans le courant de l'année, en lui offrant la collection complète des cartes militaires de la Belgique au 100.000° ou dix cartes au 40.000° à son choix.

Le membre qui nous apportera dans le courant de l'année TROIS nouvelles adhésions recevra une carte au 100.000° ou au 40.000°, à son choix.

**CONFERENCE.** — L'Association « Les Jeunesses Touristiques » organise avec le concours de nos fédérations, une grande conférence cinématographique qui se donnera dans la salle de l'*Union Coloniale Belge*, 34, rue de Stassart, à Bruxelles, à 20 heures, le samedi 7 janvier 1950.

Monsieur Mallieux, vice-président du Club Alpin Belge commentera le merveilleux film en couleurs de l'expédition suisse André Roch : « *Himalaya 1947* ».

Les cartes sont en vente au prix de douze francs, chez notre trésorier, M. F. Stock, 219, rue de la Victoire à Bruxelles.

**BREVET FEDERAL.** — Le bulletin mensuel d'informations de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège annonce que le Brevet de régularité de la F. B.C. se disputera dans cette province.

**Chaussée de Vleurgat, 104**

Téléphones :

48 50 94 — 33 15 35 — 34 28 67

**FERNAND LEVAQUE**

Agent principal de la **S. A. CHOFFOR**

Membre du « Cercle Pégase »

se recommande à votre confiance pour la fourniture de

**Charbons, Cokes, Bois, Mazout**

**CHOFFOR, Liège et Bruxelles**

Pontualité — Serviabilité — Honnêteté  
Qualité record  
Gros — Demi-gros — Détail